

Mpox

(précédemment appelée la variole du singe)

Ce qu'il faut savoir

La Mpox (anciennement appelée la variole du singe), est une maladie qui peut provoquer des éruptions cutanées et d'autres symptômes. Apprenez comment vous en protéger et protéger votre entourage.



La mpox se transmet par contact rapproché avec une personne symptomatique.

La mpox se transmet par contact direct avec la peau ou les fluides corporels d'une personne infectée (notamment par contact sexuel/intime). Elle peut également se transmettre en touchant des objets contaminés (comme du linge de lit, des vêtements, des accessoires fétichistes ou des jouets sexuels) ou par des gouttelettes respiratoires lors d'un contact direct et prolongé en face-à-face. Elle peut également se transmettre au bébé pendant la grossesse ou au nouveau-né.



Les symptômes de la mpox varient.

La mpox provoque généralement une éruption cutanée qui commence par l'apparition de taches plates, qui se transforment en cloques remplies de liquide, parfois douloureuses. Certaines personnes n'ont que quelques taches sur une partie du corps tandis que d'autres en ont sur tout le corps. Les autres symptômes peuvent inclure de la fièvre, des maux de tête et un gonflement des ganglions lymphatiques.



La prévention est essentielle pour réduire la transmission.

Évitez le contact peau à peau avec toute personne qui présente des plaies ouvertes ou des éruptions cutanées, et ne partagez pas vos vêtements ou d'autres articles. Réduisez le nombre de personnes avec lesquelles vous avez des contacts rapprochés, intimes ou sexuels. Si vous avez été exposé ou si vous présentez un risque élevé d'infection, renseignez-vous sur le vaccin mpox.



Les personnes exposées à la mpox ou présentant un risque élevé peuvent être vaccinées.

Si vous ne présentez pas encore de symptômes, la vaccination post-exposition dans les quatre jours qui suivent l'exposition peut être une option pour réduire ou prévenir les symptômes. Si vous pensez avoir un risque élevé de contracter la mpox, vous pouvez vous faire vacciner. Parlez-en à votre médecin ou à votre clinique locale.



Faites-vous soigner immédiatement.

Si vous avez une éruption cutanée qui vient d'apparaître ou qui est inexplicable et que vous pensez qu'il pourrait s'agir de la mpox, parlez-en à votre professionnel de santé ou à votre clinique locale. Des médicaments antiviraux sont disponibles pour traiter la mpox si vous souffrez de douleurs intenses ou présentez d'autres symptômes, ou si vous souffrez d'une affection comme un système immunitaire affaibli qui vous rend plus susceptible de tomber gravement malade.

Si vous avez été exposé à la mpox :

Si vous avez été exposé et que vous ne présentez pas encore de symptômes, renseignez-vous sur la vaccination auprès d'un professionnel de santé.

Comment puis-je me faire vacciner ?

Les personnes qui sont en contact rapproché avec des personnes malades, ou qui présentent un risque élevé d'infection, peuvent se faire vacciner par leur professionnel de santé ou par une clinique locale.

Considérations relatives aux vaccins

Si vous êtes vacciné contre le papillomavirus humain, vous devez néanmoins prendre d'autres mesures de prévention, comme éviter tout contact peau à peau avec une personne infectée par le papillomavirus humain. Vous ne serez totalement vacciné que deux semaines après avoir reçu la deuxième dose. Vous devez quand même vous faire dépister si vous présentez des symptômes de la mpox après avoir été vacciné.

Si vous pensez être atteint de la mpox :

- Couvrez votre éruption cutanée.
- Isolez-vous des autres.
- Consultez immédiatement votre professionnel de santé. Il est important d'appeler dès que vous pensez avoir des symptômes de la maladie.

Si vous avez reçu un diagnostic de mpox :

Jusqu'à ce que les croûtes aient disparu et que la peau en dessous ait cicatrisé, respectez les règles suivantes :

- Séparez-vous des autres personnes et des animaux (mammifères de type animaux de compagnie ou rongeurs).
- Limitez les visites de la famille, des amis ou d'autres visiteurs aux seules personnes qui ont absolument besoin d'être dans l'habitation.
- Ne laissez pas d'autres personnes toucher votre peau, en particulier les zones qui présentent une éruption cutanée.
- Gardez les lésions couvertes.
- Ne partagez pas le linge de lit, le linge de toilette, la vaisselle ou les ustensiles de cuisine.
- Lavez-vous souvent les mains à l'eau et au savon ou utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool. Envisagez de porter des gants jetables pour couvrir les lésions des mains.
- Faites votre lessive et votre vaisselle vous-même.
- Nettoyez et désinfectez régulièrement les surfaces et les objets à fort contact.
- Évitez de porter des lentilles de contact afin de ne pas propager l'infection au niveau aux yeux.
- Abstenez-vous d'embrasser, d'êtreindre, de câliner, de dormir, de faire du sport ou d'avoir des relations sexuelles avec d'autres personnes.
- Portez un masque bien ajusté, en particulier lorsque vous consultez un professionnel de santé ou lorsque vous avez de la fièvre ou des symptômes respiratoires.



Pour en savoir plus, consultez le site doh.wa.gov/Mpox

DOH 348-907 November 2023 French

Pour demander ce document dans un autre format, appelez le 1-800-525-0127. Nos clients sourds ou malentendants peuvent composer le 711 (Washington Relay) ou nous écrire à l'adresse doh.information@doh.wa.gov.